

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Briefing informel du Secrétariat sur le suivi de la décision d'organiser la
74^e session du Comité permanent (SC74), Lyon (France), 7 - 11 mars 2022

12:30-15:30 (heure de Genève) 14 décembre 2021

AIDE-MÉMOIRE

1. Discours de bienvenue de la Secrétaire générale et de la présidente du Comité permanent

La Secrétaire générale, Ivonne Higuero, et la présidente du Comité permanent, Mme Carolina Caceres, ont souhaité la bienvenue à tous les membres et membres par intérim du Comité permanent, ainsi qu'à la France en sa qualité de pays hôte potentiel bénéficiant du statut d'observateur. La Secrétaire générale a expliqué que l'objectif du briefing était de s'assurer que la présidente du Comité permanent avait bien compris quels étaient les souhaits des membres et membres par intérim avant de prendre une décision sur le lieu et la date de la session, conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Comité permanent. Elle a précisé que depuis qu'avait été prise en septembre la décision d'organiser la SC74 en France, le Secrétariat avait collaboré étroitement avec la France pour s'assurer que la logistique et autres préparatifs d'une session en présentiel étaient parfaitement au point. Une délégation du Secrétariat s'est rendue sur les lieux proposés par la France à la mi-octobre et des vidéoconférences hebdomadaires ont été organisées depuis. Elle a attiré l'attention sur le document de référence sur l'évaluation des risques (SC2021 Inf. 1, <https://cites.org/sites/default/files/fra/com/sc/SC2020/Inf/F-SC2021-Inf-01.pdf>) explicitant le contexte dans lequel était organisé le briefing, les chances de pouvoir organiser une session en présentiel en mars 2022 et les diverses options pour une session en ligne au cas où il serait impossible d'organiser une session en présentiel.

2. Présentation par la France de sa proposition d'organiser la SC74

Sylvie Lemmet (Ambassadrice de France pour l'Environnement) a annoncé que la France souhaitait organiser la SC74 dans la ville de Lyon entre les 7 et 11 mars 2022, en soulignant l'importance des préparatifs déjà entrepris. Elle a insisté sur l'engagement total des autorités françaises et des autorités locales de la métropole de Lyon à organiser une rencontre fructueuse. Elle a indiqué que la France tenait compte de l'expérience acquise lors de l'organisation en septembre 2021, à Marseille, du Congrès mondial de la nature de l'UICN. La France a ensuite présenté un PowerPoint, lequel figure à l'annexe 2 du présent aide-mémoire (uniquement en français et en anglais).

3. Présentation par la Secrétaire générale du document sur l'évaluation des risques (SC2021 Inf. 1)

La Secrétaire générale a présenté le document d'information SC2021 Inf. 1 : (<https://cites.org/sites/default/files/fra/com/sc/SC2020/Inf/F-SC2021-Inf-01.pdf>) 74^e session du Comité permanent : *évaluation des risques associés à une réunion en présentiel*. Elle a apporté des précisions sur le sondage réalisé auprès des membres et membres par intérim réalisé entre le 11 novembre et le 8 décembre 2021, d'où il ressortait que, dans les conditions actuelles, il serait possible d'atteindre le quorum pour une session en présentiel. S'agissant des modalités d'organisation d'une session en ligne au cas où il ne serait pas possible d'organiser une session en présentiel, elle a indiqué que le Secrétariat avait tiré les leçons des expériences de l'organisation de la 73^e session du Comité permanent (SC73), de la 31^e session du Comité pour les animaux (AC31) et de la 25^e session du Comité pour les plantes (PC25), ainsi que des expériences d'autres accords multilatéraux sur l'environnement consultés par le Secrétariat.

4. Discussion

L'Indonésie a indiqué qu'elle était favorable à une session en présentiel mais suggéré que le pays hôte fasse preuve de flexibilité s'agissant d'une éventuelle quarantaine et du coût des tests COVID qui pourraient être imposés. La France a indiqué qu'un centre de dépistage était situé non loin du lieu prévu pour la session et qu'elle examinait la possibilité d'en ouvrir un sur place. La France reste prête à examiner la possibilité de prendre d'autres mesures de soutien, en fonction des conditions de quarantaine et de dépistage applicables aux dates de la session. Au vu des conditions actuelles du « Passe Sanitaire », la France a souligné qu'il était souhaitable que les participants aient reçu une troisième dose de vaccin en rappel et noté que le port du masque serait obligatoire dans les locaux.

La Belgique, Israël, le Japon et la Namibie étaient également favorables à l'organisation d'une session en présentiel. Le Maroc et la Nouvelle-Zélande se sont également exprimés en faveur d'une session en présentiel mais n'étaient pas certains de pouvoir effectuer le déplacement en mars.

Israël, le Japon et la Namibie ont demandé s'il serait possible d'envisager la possibilité d'une session hybride. La France a répondu que ce scénario n'avait pas été budgété et que les besoins techniques seraient très différents comparés à une session en présentiel. Le Secrétariat a suggéré qu'une option hybride pourrait être envisagée dans des conditions particulières, par exemple si une région entière risquait de ne pas être représentée à cause des restrictions associées à la pandémie de COVID.

Le Japon s'est inquiété de la possibilité de voir les sessions de la Convention sur la Biodiversité (CDB) reportées au mois de mars 2022. Le Secrétariat a indiqué qu'il avait communiqué les dates prévues pour la SC74 à ses homologues à la CDB.

Le Canada et le Maroc ont exprimé leurs préoccupations au sujet de la faisabilité d'une session en ligne au vu de l'épaisseur de l'ordre du jour, et la Nouvelle-Zélande a approuvé, ajoutant qu'il faudrait envisager de prévoir une répartition équitable des réunions en ligne pour que ce ne soit pas toujours les mêmes Parties qui soient présentes à des heures impossibles.

Israël s'est enquis du risque financier d'une annulation tardive d'une session en présentiel. La Secrétaire générale a noté que les fonds non dépensés en 2021 seraient transférés sur le budget 2022 pour couvrir les surcoûts de la session, mais que les risques financiers pour le Secrétariat d'une annulation tardive étaient limités dans la mesure où les réservations d'hôtels et de trains pouvaient normalement être annulées sans frais ou remboursés. La France a indiqué être au courant qu'elle devrait assumer la majeure partie des risques financiers en cas d'annulation tardive d'une session en présentiel.

5. Conclusions de la Présidente du Comité permanent

La présidente du Comité permanent a conclu qu'il y avait unanimité pour poursuivre les préparatifs d'une session en présentiel à Lyon en mars 2022. Elle a précisé qu'il serait besoin de procéder en continu au réexamen de la situation au cours des semaines à venir et insisté sur l'importance de réaliser une nouvelle évaluation des perspectives d'une session en présentiel vers le 1^{er} février 2022, ainsi qu'il était proposé par le Secrétariat dans le document SC2021 Inf.1. Elle a précisé que s'il s'avérait nécessaire de revenir à une session en ligne, il faudrait proposer un ordre du jour resserré, plus ciblé, et que serait examinée la possibilité d'une répartition horaire équitable des sessions en ligne. Elle a demandé au Secrétariat et à la France d'examiner les possibilités d'une session hybride au cas où le besoin s'en ferait sentir.

6. Observations finales

La présidente a remercié tous les membres et membres par intérim pour leur participation, ainsi que la France pour sa généreuse proposition d'organiser la SC74. La Secrétaire générale a fait écho à ces remerciements et noté que l'accord de pays hôte avec la France était entièrement négocié et prêt à être signé, et que les inscriptions pour la session seraient ouvertes dans les jours à venir. Au vu des circonstances, elle a appelé tous les participants à s'inscrire au plus tôt. La Secrétaire générale a également annoncé la nomination de M. David Morgan au poste de chef de l'Unité scientifique suite au départ en retraite de M. Tom De Meulenaer, et celle de Mme Thea Carroll au poste de responsable de l'Unité des organes de gestion.

Liste des participants

Membre/Membre par intérim	
AFRIQUE	
Congo	ABSENT
Éthiopie	Daniel Pawlos Anshebo Kumera Wakjira Gameda
Maroc	Hayat Mesbah
Namibie	Fillemon Iifo Elly Hamunyela
Kenya (par intérim)	Solomon Kyalo
Sénégal (par intérim)	Abba Sonko Doudou Sow
ASIE	
Chine (Vice présidents du Comité permanent)	FAN Enyuan JI Wei LIAO Jing PING Xiaoge TIAN Shan WANG Jiayu XING Yingchun YAN Yiru ZHAO Zhipeng ZENG Yan
Indonésie	Fifin Nopiansyah Awidya Santikajaya. Tika Dewi Atikah Eka Rahmawati
Koweït	Shereefa Al-Salem
République de Corée (par intérim)	Seulki Lee Tae-KwonNoh Hyerin Yoon
Nicaragua (par intérim)	René Salvador Castellón
Japon (par intérim)	Hitoshi Kozaki Akira Osawa Mariko Watanabe
AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD ET CARAIBES	
Bahamas	Deandra Delancey-Milfort
Honduras	José Julián Suazo Cervantes
Pérou	Jessica Gálvez-Durand Besnard
EUROPE	
Belgique	Elke Malfait Miet Van Looy
Israël	Simon Nemtsov Yatir Shamir Ben Rosenberg
Pologne	Karol Wolnicki Wojciech Piwowarski
Fédération de Russie	ABSENT
Géorgie (par intérim)	Teona Karchava
Irlande (par intérim)	Orlando Verrecchia

AMERIQUE DU NORD	
Canada (Président du Comité permanent)	Carolina Caceres
	Cecilia Lougheed
	Marie-Eve Paquet
États-Unis d'Amérique (par intérim)	Pamela Scruggs
OCEANIE	
Nouvelle -Zélande	Sarah Bagnall
Australie (par intérim)	Harriet Simes
	Rhedyn Ollerenshaw
	Susan Cooper
PAYS DEPOSITAIRE	
Suisse	Mathias Lörtscher
	RobertBaumann
	Martin Krebs
PROCHAIN PAYS HOTE	
Panama	Carmen Medina
PAYS HOTE DE LA SC74 - OBSERVATEUR	
France	Jean-Patrick Le Duc
	Sylvie Lemmet
	Marc Strauss

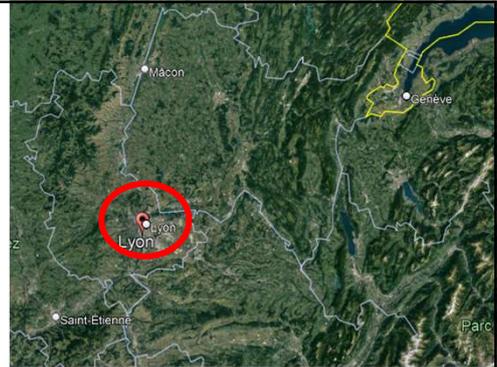


1



2

SUD EST DE LA FRANCE SOUTH EAST FRANCE



A Metropolis of 1,4 millions inhabitants, the third Metropolis of France

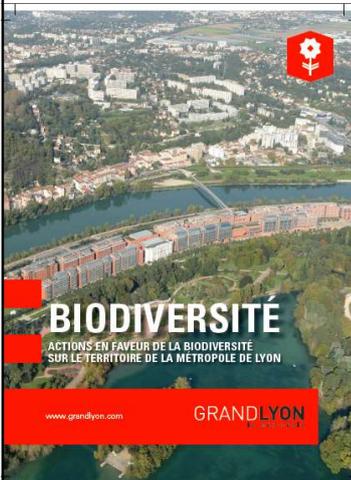


3



BIODIVERSITE BIODIVERSITY

Vaulx en velin 1765 species of plants and animals



Iphiclides podalirius



Centaurée de Lyon

Cyanus lugdunensis



Epipactis rhodanensis



Burhinus oedicnemus



4



5



6

ARRIVER FACILEMENT ACCESSIBLE

UN AEROPORT INTERNATIONAL

Aéroport Lyon Saint Exupéry

99 destinations internationales dont **59** villes Européennes

25 minutes de trajet entre l'aéroport et Lyon en tramway express



BIEN CONNECTE A L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE

10 Trains direct TGV Roissy-Lyon 2H00
Paris airport-Lyon in 2 hours (10 direct trains daily)

BIEN CONNECTE A L'AEROPORT DE GENEVE

13 Trains direct trains Genève Lyon 1H50
Geneva -Lyon in 1 hour 50 mins (13 direct trains daily)

3 gares TGV

Lyon-Paris: 1h55 (23 A/R par jour en semaine)



7

SE LOGER

ACCOMMODATION

18,773 chambres/Rooms

Hotel 5*: 654 chambres

Hotels 4*: 4 323 chambres

Hotel 3*: 5 440 chambres



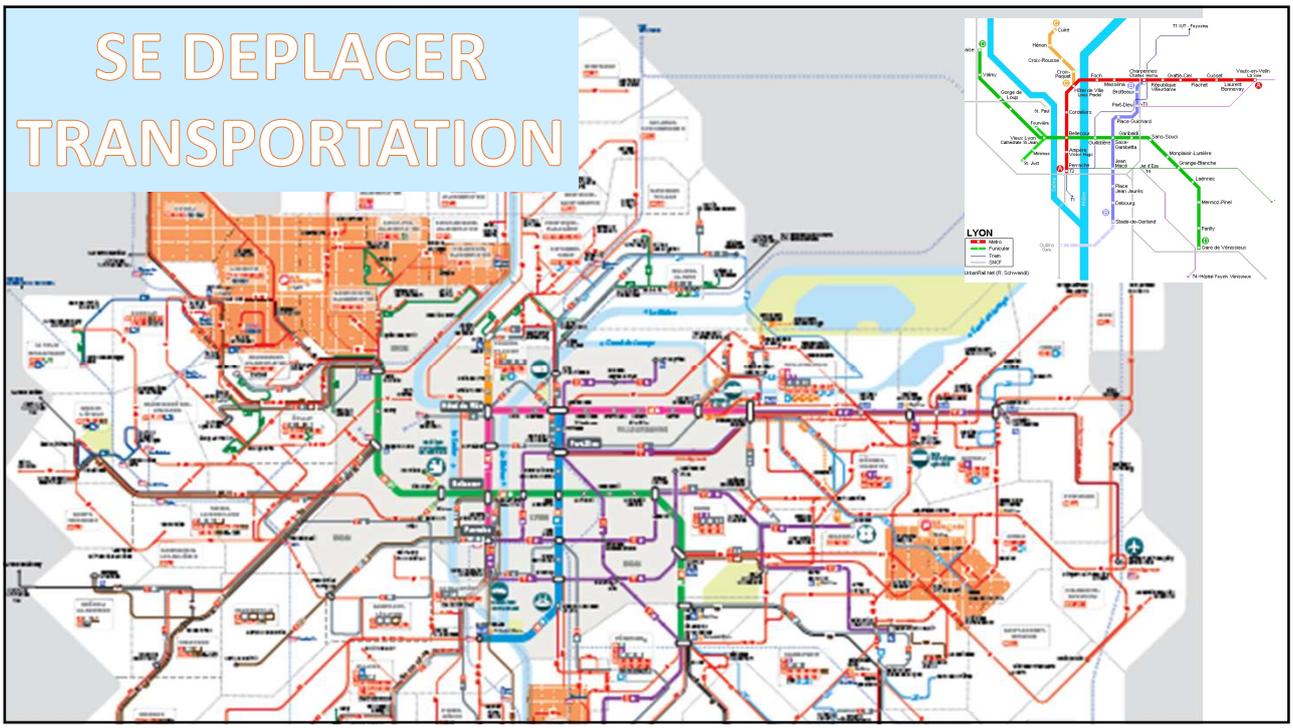
SE RESTAURER

DINING

1 633
restaurants



8



9

SE DETENDRE
RELAXATION

POSSIBLE MAIS PAS APPROPRIE POUR CETTE REUNION
POSSIBLE BUT NOT APPROPRIATE FOR THIS MEETING



TO DATE
TOUTES LES
BOITES DE NUIT
SONT FERMEES
ALL NIGHT CLUBS
ARE CLOSED



10



**COMITE PERMANENT
STANDING COMMITTEE**

**HIPPODROME DE LA SOIE VAULX EN VELIN
SILK RACECOURSE VAULX EN VELIN**

**PAS DE COURSES DURANT LA
REUNION
NO RACES DURING THE MEETING**

11

**UNE COOPERATION
A COOPERATION**

**MINISTERE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

METROPOLE DU GRAND LYON

GRANDLYON
la métropole

12

**ACCES FACILE
EASY ACCESS**

Transport en commun

Tram T3 – Station Vaulx-en-Velin La Soie

Métro A – Station Vaulx-en-Velin La Soie

Rhôneexpress – Station Vaulx-en-Velin La Soie

Bus 52, 67 et 83 – Arrêt Carré de Soie

16, 68 et 100, C8 et C15 – Arrêt Vaulx-en-Velin La Soie

**GARE PRINCIPALE
MAIN TRAIN STATION**

LYON

- Metro
- Funicular
- Tram
- SNCF

UrbanRail.Net (R. Schwandl)

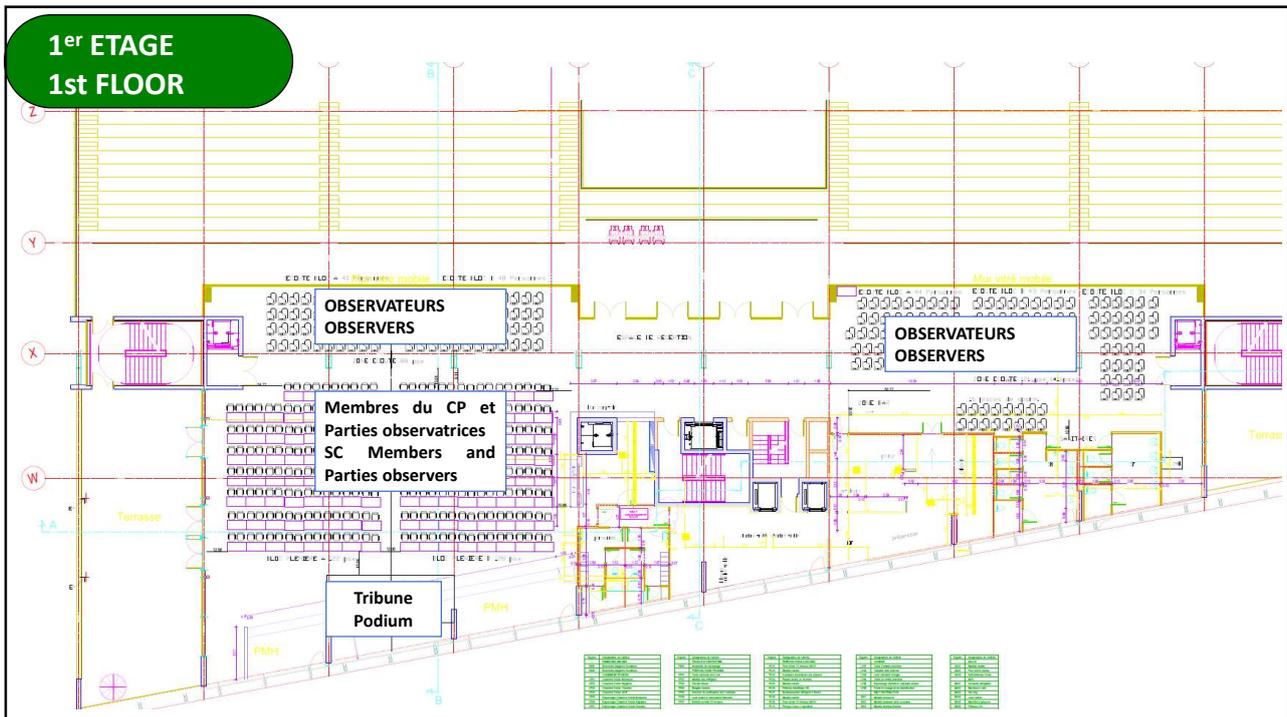
METRO UNDERGROUND

CITES

13



14



17

SALLE DE REUNION EN PLENIERE

PLENARY ROOM

ZONE MEMBRES DU CP ET PARTIES OBSERVATRICES
MEMBERS SC AND PARTIES OBSERVERS AREA

250 PLACES AVEC TABLES ET MICROS
250 SEATS WITH TABLES AND MICROS

ZONE DES OBSERVATEURS OIG
IGO OBSERVERS AREA

ZONE DES OBSERVATEURS ONG
NGO OBSERVERS AREA

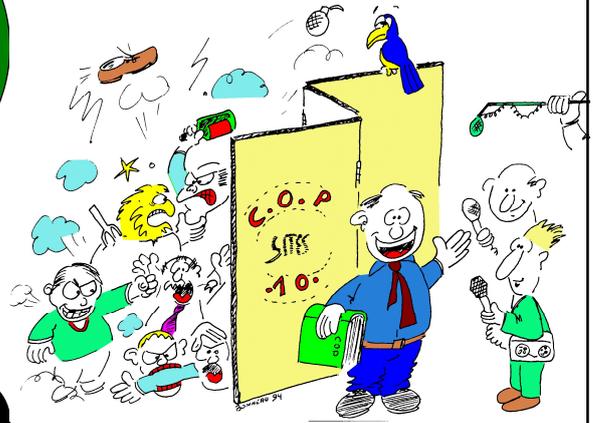
225 chaises avec tablettes, très grands écrans
225 seats with arm desks, huge screens



18

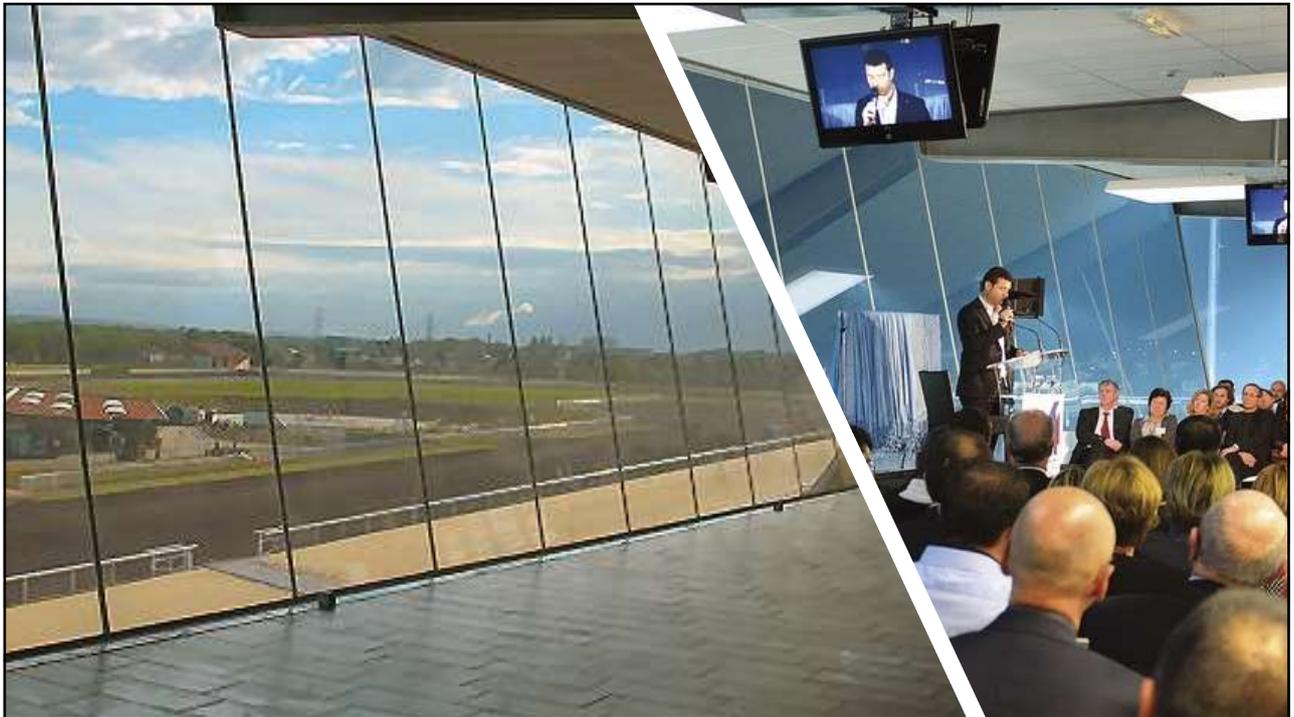
**UNE AMBIANCE DE TRAVAIL
DETENDUE**

**A RELAXED WORKING
ATMOSPHERE**

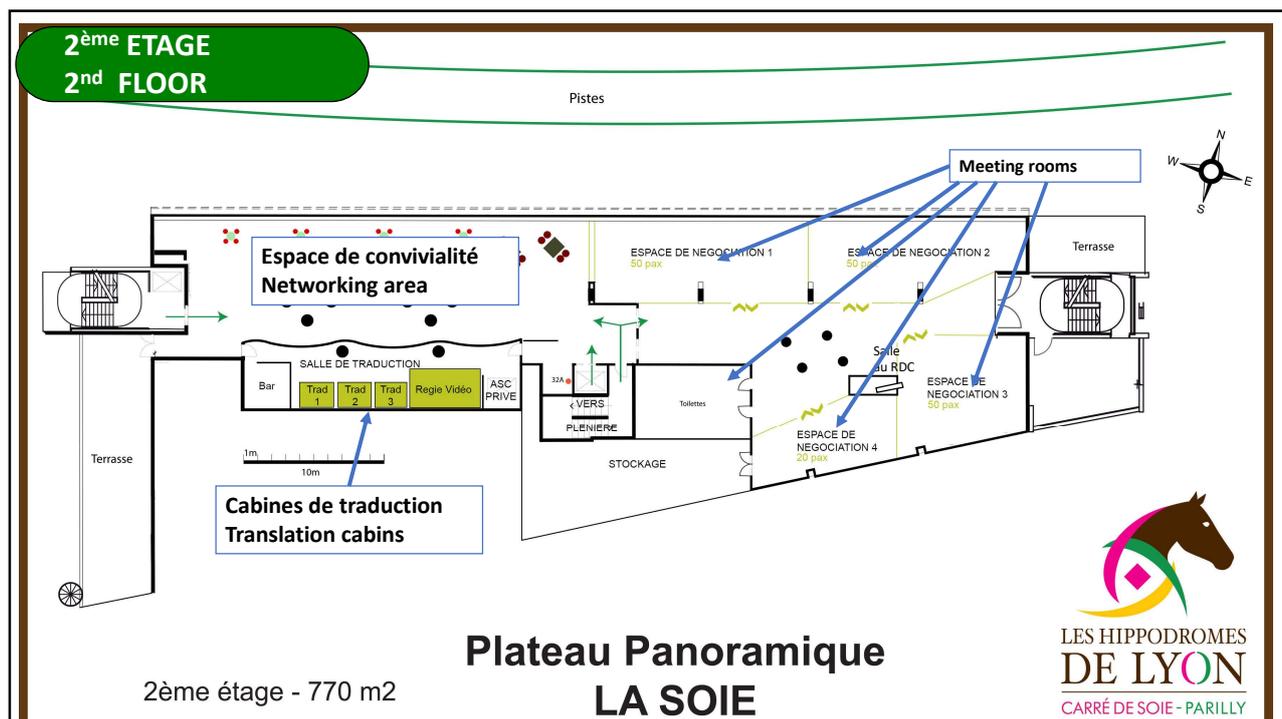


**LUMIERE NATURELLE
NATURAL LIGHTING**

19



20



21

RESTAURATION POUR LES PARTICIPANTS CATERING FOR PARTICIPANTS

RESTAURANT simple et rapide, ambiance Bistrot
MENU Végétarien, non végétarien et vegan

Pour les petits creux ou manger sur le pouce, un ou deux « corners » proposeront des sandwiches, thé et café

Foodtrucks en bas des tribunes

Les prestataires offrant des produits issus de l'agriculture raisonnée ou de proximité seront privilégiés.

A PROXIMITE
Nombreux restaurants avec cuisine internationale (Italie, grec, chinois, japonais, mexicains,

RESTAURANT quick and simple, Bistrot atmosphere
Vegetarian, non vegetarian and vegan MENU

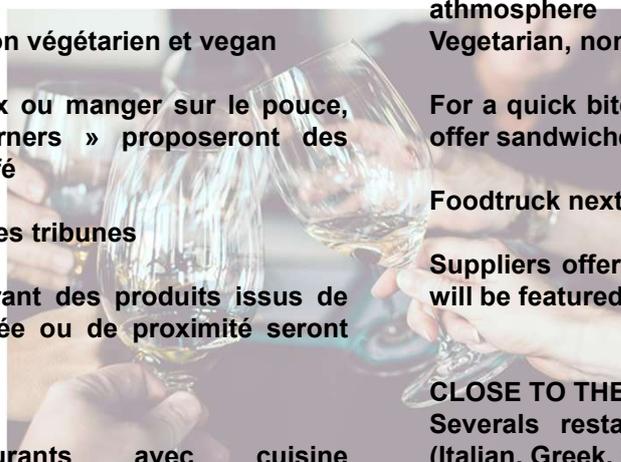
For a quick bite, one or two « corners » will offer sandwiches, tea or coffee /

Foodtruck next to the race track

Suppliers offering organic or local products will be featured

CLOSE TO THE VENUE

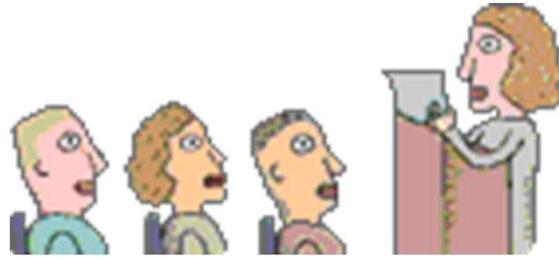
Several restaurants international cuisine (Italian, Greek, Chinese, Japanese, Mexican,



22

**WELCOME BY
A MINISTER**

**ACCUEIL PAR
UNE MINISTRE**

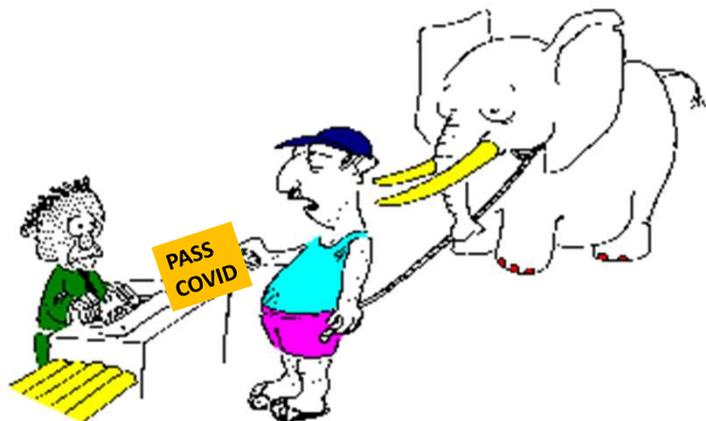


**UNE RECEPTION
POUR LES
PARTICIPANTS**



23

COVID



© dreamstime.com

ID 17526881 © Shutterstock

24

ENTREE EN FRANCE ENTRY INTO FRANCE				AUJOUR D'HUI TO DATE			
With Pass COVID or evidence of vaccin				No COVID Pass or evidence of vaccin			
Couleur du Pays Colour of the country	Motif impérieux Compelling reason	Test négatif PCR ou antigénique de moins de 24h Negative PCR or antigen test of less than 24 hours	Quarantaine	Couleur du pays Colour of the country	Motif impérieux Compelling reason	Test négatif PCR ou antigénique de moins de 24h Negative PCR or antigen test of less than 24 hours	Quarantine
EU	no	no	no	EU	no	yes	no
Green	no	yes	no	Green	no	yes	no
Orange	no	yes	no	Orange	yes	yes	Yes (7 days)
Red	no	yes	no	Red	yes	yes	Yes (10 days)
Deep red	yes	yes	Yes (10 days)	Deep red	yes	yes	Yes (10 days)

Participation au CP est un motif impérieux/ Participation at SC is considered a compelling

25



26

ENTRANCE TO
THE MEETING

AUJOUR D'HUI
AS OF TODAY

COVID PASS
Ou preuve de vaccination
or evidence of vaccination

OU TEST PCR ou ANTIGENIQUE
OR PCR or ANTIGENIC TEST

A TEST LABORATORY 5 mn walk (or may be on site)

27

WE LOOK
FORWARD TO
SEEING YOU

NOUS VOUS
ATTENDONS
AVEC
IMPATIENCE



28